

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30225**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Mention Information Communication

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Haute Bretagne Rennes II	Président de l'Université Haute Bretagne Rennes II, M. Le Recteur chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320 Spécialités plurivalentes de la communication et de l'information

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Conception, coordination et mise en œuvre des politiques et stratégies de communication et de diffusion de l'information
 - Participation à la réflexion stratégique sur la complémentarité des outils au service de la politique de communication.
 - Sensibilisation des acteurs de la structure à la pertinence des actions de communication en vue de la mise en place d'une politique de marque
 - Accompagnement des équipes managériales dans la conduite de projets ou de changement
 - Veille informationnelle et stratégique dans le but de conseiller la direction et les services de communication
 - Participation aux processus d'audit stratégique
 - Elaboration, planification, coordination, suivi et évaluation des plans et actions de communication interne/externe
 - Conception de messages de communication
 - Développement et valorisation de la culture de l'entité
 - Mise en place d'une stratégie et de moyens de gestion des relations avec les publics, les usagers, les administrés ou les clients de l'organisation
 - Construction et suivi des réseaux de collaboration interne et externe
 - Elaboration de réponses à des appels d'offre
 - Management d'une équipe
 - Gestion budgétaire
-
- Maîtriser les processus nécessaires à la conduite d'une réflexion stratégique de communication globale
 - Mobiliser les outils et moyens adaptés pour piloter et déployer un plan d'actions de communication
 - Savoir identifier les forces, les faiblesses, les moyens et l'environnement d'une organisation afin de lui permettre d'atteindre ses objectifs.
 - Suivre l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation en actualisant ses connaissances par une veille dans son domaine
 - Savoir gérer une situation de crise mettant en jeu l'institution/l'organisation et sa marque
 - Mobiliser les techniques de production de supports (écrits, visuels, audiovisuels, multimédias) afin de mettre en œuvre les stratégies retenues
 - Réaliser et/ou superviser la réalisation de différents supports et outils de communication
 - Piloter la coordination des ressources et compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un projet communicationnel.
 - Concevoir des tableaux de bord et identifier des indicateurs pour évaluer l'efficacité de dispositifs préalablement élaborés
 - Connaître et savoir appliquer les procédures nécessaires à la mise en œuvre d'une démarche qualité
 - Connaître et savoir appliquer les procédures nécessaires à la conduite d'un audit de communication.
 - Conduire une analyse en vue de réaliser une recommandation stratégique et/ou opérationnelle à l'attention d'un client interne ou externe
 - Savoir communiquer et interagir avec les médias
 - Comprendre les fondements des stratégies d'alliance et de recommandation
 - Connaître et appliquer les principes de constructions et de suivi de budgets
 - Maîtriser les bases juridiques et les principes éthiques liés aux métiers de la communication,
 - Comprendre les contextes socio-professionnels, culturels, nationaux et internationaux pour déployer une stratégie et des moyens de communication, adaptés
 - Fédérer, en mode hiérarchique ou transversal, des équipes de communication
 - Contribuer aux processus RH, notamment au recrutement et à la formation des équipes
 - Motiver des collaborateurs et managers autour d'un projet de communication à déployer
- Compétences pré-professionnelles
- Se situer dans un environnement socio-professionnel et interculturel, national et international, pour s'adapter et prendre des initiatives
 - Identifier le processus de production, de diffusion et de valorisation des savoirs.
 - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité environnementale.

- Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet
- Identifier et situer les champs professionnels potentiellement en relation avec les acquis de la mention ainsi que les parcours possibles pour y accéder.
- Caractériser et valoriser son identité, ses compétences et son projet professionnel en fonction d'un contexte.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique

Compétences transversales

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Actualiser ses connaissances par une veille dans son domaine, en relation avec l'état de la recherche et l'évolution de la réglementation
- Evaluer et s'autoévaluer dans une démarche qualité
- S'adapter à différents contextes socio-professionnels et interculturels, nationaux et internationaux
- Rédiger des cahiers des charges, des rapports, des synthèses et des bilans,
- Communiquer par oral et par écrit, de façon claire et non-ambiguë, en français et dans au moins une langue étrangère, et dans un registre adapté à un public de spécialistes ou de non-spécialistes
- Utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information de manière adaptée ainsi que pour collaborer en interne et en externe

Chaque mention peut être déclinée en parcours (anciennement spécialités) permettant d'acquérir des compétences complémentaires. Pour plus d'information, se reporter aux liens renvoyant sur les sites des différentes universités habilitées/accréditées.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- J : Information et communication
 - N : Activités de services administratifs et de soutien
 - M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
 - O : Administration publique
 - S : Autres activités de services
- Directeur/-trice de communication
 - Conseiller-e ou consultant-e en communication
 - Chargé-e de communication externe, interne
 - Chargé-e de médiation scientifique
 - Directeur/ responsable des relations externes, internes, des relations publiques ou des services de presse
 - Webmaster éditorial (entreprises, collectivités)
 - Directeur/ Chargé de relations internationales
 - Community manager
 - Animateur de réseau (d'acteurs sociaux)
 - Animateur de territoire
 - Directeur/Chargé d'études et de recherche en communication
 - Chargé(e) de production
 - Chef de projet multimédia et/ou audiovisuel
 - Concepteur de supports pour l'e-learning
 - Consultant négociateur
 - Réalisateur
 - Directeur webmarketing / Chef de projet webmarketing
 - Webdesigner

Codes des fiches ROME les plus proches :

- E1103 : Communication
- E1104 : Conception de contenus multimédias
- E1106 : Journalisme et information média
- K2401 : Recherche en sciences de l'homme et de la société
- M1402 : Conseil en organisation et management d'entreprise

Réglementation d'activités :

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives

du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, projets et autres activités. Pour l'obtention du diplôme de master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade de licence.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<i>Leur composition comprend :</i> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat d'apprentissage	X		<i>Leur composition comprend :</i> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Après un parcours de formation continue	X		<i>Leur composition comprend :</i> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
En contrat de professionnalisation	X		<i>Leur composition comprend :</i> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par candidature individuelle	X		<i>Leur composition comprend :</i> - une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation - des professionnels qualifiés ayant contribué aux enseignements. - des professionnels qualifiés n'ayant pas contribué aux enseignements
Par expérience dispositif VAE	X		<i>Le jury est composé :</i> - d'une majorité d'enseignants-chercheurs - des personnes ayant une activité principale autre que l'enseignement et compétentes pour apprécier la nature des acquis, notamment professionnels, dont la validation est sollicitée.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :**

Master arrêté du 25 avril 2002 JO n° 99 du 27 avril 2002

Décret VAE – Code de l'éducation : article L 613-3 modifié par la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 29 juin 2017 accréditant l'université Rennes-II pour la délivrance des diplômes nationaux

Arrêté 20081135 du 3 juillet 2012

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24/04/2002 publié au JO n° 98 du 26/04/2002

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

L'observatoire des parcours étudiants et de l'insertion professionnelle de l'université Rennes 2 diffuse les statistiques sur le site Internet de l'université Rennes 2 :

<http://www.univ-rennes2.fr/suio-ip/que-deviennent-etudiants-rennes-2>

Autres sources d'information :

www.univ-rennes2.fr

Lieu(x) de certification :

Université Rennes 2

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**

Fiche remplacée par la fiche nationale n°31496

Diplôme créé au 01/09/2008, avec modifications au 01/09/2012

Ancienne fiche RNCP correspondante : 17877